

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 Octobre 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :
15 TitulairesPouvoirs :
4Votants :
19 Pour
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :
06 Octobre 2022**Délibération n°**
2022.10.57**L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingeaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absents : Laurent DUPLOMB, Roland LONJON et Michel JOUBERT.

**CONVENTION PRESTATION DE SERVICE D'AGENTS COMMUNAUX AU SYMPTTOM
POUR L'ISDND**

L'exploitation par le SYMPTTOM de l'ISDND de Monistrol sur Loire implique une surveillance du réseau des eaux pluviales et des lixiviats, ainsi qu'un contrôle des pompes dans les différents casiers.

Depuis 2020, les agents communaux de Monistrol sur Loire assurent cette prestation par le biais d'une convention de prestation de service.

Celle-ci arrive à échéance au 31/10/2022. Il y a lieu de la renouveler.

Pour mémoire, la Commune de Monistrol sur Loire accomplit les missions suivantes :

- 1- Contrôle et maintenance de tous les réseaux humides (EU, EP), AEP (lavage), Lixiviats.
- 2- Contrôle et maintenance de tous les ouvrages (bassins, désableurs, déshuileur).
- 3- Contrôle et maintenance de tous les équipements électromécaniques, contrôle et maintenance de toutes les pompes (relevage lavage, lavage, lixiviats casiers, lixiviats injection Foletier).
- 4- Devis et commande des organes défectueux, après avis du SYMPTTOM.

- 5- Consultations et suivis des travaux pour se mettre en conformité suite à la mise en demeure DREAL.
6- Déneigement ponctuel du site si nécessaire

Le Président propose de renouveler la convention pour 1 an reconductible à compter du 01/11/2022.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à signer la convention de prestation de service d'agents communaux de Monistrol sur Loire pour l'ISDND.

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET